

Destruction d'antennes relais de téléphonie mobile à "Ahucat".

Les antennes relais des opérateurs Orange et Cellcom situées sur l'immeuble résidentiel de "Nesher" ont été détruites par explosif. Des dommages ont été causés aux appartements de luxes des derniers étages, mais heureusement personne n'a été blessé. C'est la troisième fois au cours des deux derniers mois qu'elles sont détruites.

Agence de Presse Y Net

La police de Zevulun suspecte que l'incendie d'origine criminelle de cette nuit (mercredi) des antennes relais des opérateurs Orange et CellCom situées sur un immeuble de luxe dans un quartier résidentiel n'ait été causé pas un attentat à l'explosif. L'explosion a causé d'importants dégâts aux appartements adjacents aux installations. C'est la troisième fois au cours des derniers mois qu'elles sont détruites (incendiées).

Les résidents d'un immeuble situé en face ont été brutalement réveillés vers une heure du matin par une forte explosion. Une partie des appartements de cet immeuble de 15 étages ont eu leurs fenêtres, volets, etc ... endommagés. Les pompiers et la police sont arrivés rapidement sur les lieux de l'incendie, heureusement il n'y a pas eu de blessé. L'épicentre de l'explosion était situé au sommet d'un des deux étages de l'immeuble de luxe.



Les dommages causés suite à l'explosion

Reshef HEZI Levy, du centre de secours des pompiers de Haïfa, a déclaré : «Quand nous sommes arrivés sur les lieux nous avons été d'abord préoccupés par le fait que se soit un attentat à la bombe d'un kamikaze. Il y avait beaucoup de débris, des gravats, etc . . . C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de blessé.»

Bientôt, il est apparu avec évidence que c'était les antennes relais d'Orange et de CellCom qui étaient visées par cet attentat à l'explosif. Cette piste est privilégiée dans l'enquête de la police de Zevulun, de plus c'est la troisième enquête pour les mêmes motifs dans les deux derniers mois sur cette installation

L'immeuble de luxe où l'explosion a eu lieu a été construit il y a quelques années.

Les locataires de ces appartements de luxes se plaignent que le propriétaire qui vit dans le nord du pays ait donné l'autorisation pour y installer des antennes relais de téléphonie cellulaire.

Les autorités locales de la planification et la construction ont réclamé des éclaircissements sur cette personne, mais en vain.

YNet a appris récemment que l'installation de ces antennes relais ne nécessitent pas une approbation des autorités (agrément) Depuis il a été enregistré plusieurs tentatives de destruction par des incendies.

Au cours des dernières années il a été constaté un grand nombre de destruction d'antennes relais.

Sur un autre plan, les responsables des sapeurs pompiers avertissent que mise à part que mettre le feu est illégal et constitue un crime en vertu de la loi, ces incendies mettent les pompiers en danger et surtout les exposent à des irradiations dangereuses.



Une des portes qui a été soufflée par l'explosion